

M. C. Terrence Murphy (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, moi aussi, je suis bien loin d'être indifférent au problème qu'a soulevé le député, problème aujourd'hui connu sous le nom de syndrome de l'enfant maltraité, ainsi qu'à certains des autres problèmes que le bill cherche à résoudre. Ce n'est pas d'hier que des enfants sont maltraités. Cela remonte à l'époque où le père avait droit de vie et de mort sur son enfant, où les parents avaient l'habitude de vendre leurs enfants comme esclaves et où certains pères allaient jusqu'à mutiler délibérément leurs enfants afin qu'ils suscitent plus de pitié chez les âmes charitables. Que le problème subsiste toujours en dépit de tout ce que nous avons fait pour le supprimer ressort clairement d'un article paru dans le *Newsweek* du 3 juin 1968, et que voici:

Maintenant que bon nombre des maladies de l'enfance ont disparu, les pédiatres accordent une attention croissante à l'enfant maltraité.

Selon le Dr Rey Helfer, de l'école de médecine de l'Université du Colorado, «le nombre de décès provoqués chaque année parmi les enfants âgés de moins de 5 ans par la tuberculose, la coqueluche, la poliomyélite, la rougeole, le diabète, la fièvre rhumatismale et l'appendicite est inférieur à celui des décès dus aux mauvais traitements infligés à des enfants de cet âge par leurs parents ou par des personnes chargées de les garder». On ne dispose pas de chiffres complets, mais le Dr Helfer évalue à au moins 60,000 le nombre des enfants américains qui, chaque année, sont battus de propos délibéré, brûlés, étouffés et privés de nourriture.

Au fond, la difficulté, c'est que, en général, ces abus ne sont pas délibérés au sens où ils l'étaient naguère lorsque certains pères mutilaient leurs enfants afin d'éveiller la sympathie des personnes charitables en vue d'une aumône.

Le syndrome, comme on dit aujourd'hui, provient de l'incompétence des parents, de leur immaturité et de leur inaptitude à résoudre les problèmes de l'époque. Il s'agit de parents qui ont des problèmes personnels, qui sont déséquilibrés. Ils sont neurotiques, souffrent de troubles émotifs, et parfois de maladie mentale. En guise d'illustration, je voudrais citer un article pertinent qui a paru dans le numéro du 7 novembre 1969 de la revue *Time*:

• (5.10 p.m.)

Dans une étude portant sur 60 familles dont les enfants étaient maltraités, des psychiatres de l'Université du Colorado, MM. Brandt F. Steele et Carl B. Pollock ont découvert un trait commun à tous les parents en cause. Dans leur enfance, ils avaient eux-mêmes été victimes de mauvais traitements physiques ou psychiques.

L'article ajoute:

Une fois grands, ces gens traitent de la même façon leurs propres enfants. Soumis à une discipline excessive et privés d'affection de la part de leurs parents dans leur enfance, ils s'en prennent à leurs propres enfants pour ce qui leur a fait défaut.

De tels parents croient, en effet, que le bébé qui mouille sa couche ou lance son pabum au plafond témoigne de leur échec comme parents. Une jeune mère a fait une crise d'hystérie d'une journée complète parce que son jeune fils avait refusé de porter son manteau à l'extérieur. Une autre a déclaré aux enquêteurs de l'Université du Colorado: «De toute ma vie, je ne me suis jamais sentie vraiment aimée. A la naissance du bébé, j'ai cru qu'il m'aimerait. Lorsqu'il criait, j'en conclusais qu'il ne m'aimait pas. Alors, je le frappais.»

Cette déviation qui porte à maltraiter son enfant est le symptôme flagrant d'une réaction mentale ou émotionnelle perturbée. Les parents qui maltraitent leurs enfants

[M. Southam.]

réagissent violemment à leurs propres désirs insatisfaits. Une aide extérieure leur est nécessaire. Qui sont ces adultes? Curieusement, ils sont également répartis entre les hommes et les femmes. L'âge moyen des mères est de 26 ans et celui des pères, de 30 ans. Ce sont des ouvriers, des cultivateurs, des manuels, des employés de bureau et des cadres supérieurs. Certains sont pauvres, certains relativement aisés, mais la plupart se situent entre les deux. Ils vivent dans de grands centres urbains, dans de petites villes ou dans des collectivités rurales. Leur niveau d'instruction va de quelques années d'école primaire aux diplômes universitaires les plus élevés. Il est évident que l'âge, la race, le sexe, le niveau social et la profession ne dénotent pas par eux-mêmes un bourreau d'enfant.

J'aimerais vous lire un extrait d'un exposé rédigé en 1968 par le service de pédiatrie de l'American Humane Association:

Au début de cette décennie, tout enfant victime de mauvais traitements de la part de ses parents était appelé «enfant maltraité». On a beaucoup écrit et parlé du syndrome de l'enfant maltraité, cet ensemble de symptômes qui, étudiés conjointement, amènent infailliblement à diagnostiquer un enfant maltraité physiquement. Grâce à la médecine, le problème complexe de l'enfant maltraité a été reconnu à l'échelle nationale comme constituant un problème communautaire de la plus haute priorité.

Au cours de conférences médicales tenues au niveau régional et national, ainsi que dans les nombreux journaux médicaux régionaux et locaux, ce sujet a retenu l'attention de l'ensemble de la profession médicale, et encore plus celle des pédiatres traités, responsabilité qui est restée ignorée trop longtemps mettent une part de responsabilité à l'égard de l'enfant maltraité, responsabilité qui est restée ignorée trop longtemps. Leur inquiétude découle de ce que, fréquemment, ils ne parviennent pas à diagnostiquer le syndrome de l'enfant maltraité comme tel, car ils croient les mensonges des parents au sujet de blessures prétendument dues à des causes accidentelles.

D'après de nombreux articles publiés par les revues médicales, c'est au corps médical qu'il incombe d'identifier et de diagnostiquer ces conditions et de surveiller attentivement les symptômes de mauvais traitements chez les enfants. Les auteurs de ces articles ajoutent que la société est souvent dépourvue des moyens nécessaires pour assurer la protection et le bien-être de ces enfants lorsqu'un cas de mauvais traitements est découvert.

J'ai parlé surtout des parents. L'objet de notre affection est naturellement l'enfant. Comment pouvons-nous le protéger contre les mauvais traitements? Des études ont révélé qu'il n'existe, ni au Canada ni aux États-Unis, de structure uniforme mais que l'on aborde le problème de diverses façons. Dans diverses villes, États et provinces, il existe des sociétés d'aide à l'enfance et des services de protection des enfants. Nous essayons par ailleurs de venir en aide à l'enfant par l'intermédiaire des tribunaux qui leur sont réservés. Enfin, la police et le droit pénal se chargent de punir les parents coupables.

Le service de pédiatrie de l'American Humane Association révèle que les poursuites engagées contre les parents constituent le plus mauvais moyen de protéger l'enfant, et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, dans toute procédure criminelle, la Couronne ou le procureur doit prouver sans l'ombre d'un doute la culpabilité de l'accusé. Dans les affaires de mauvais traitements, c'est souvent impossible car le parent qui veut battre son enfant ne va pas le faire sur la rue Wellington ou sur le mail de la rue Sparks, mais bien à la maison. Il est donc très difficile d'obtenir des preuves permettant de